

COMPTE RENDU de REUNION de BUREAU

12 mai 2020

Présents : Mrs. Christian Laby, Yves Leclercq, Thierry Bras, Anthony Muel, Jimmy Vincent
Mmes Nadia Montillot, Laurence Laby, Denise Burr, Martine Bras, Pascale Baty, Marie Jeanne Bertaux, Sandrine Ribeiro

Excusés : Patricia Locoche, Marine Chivé, Jean Vouaux, Patrick Descamps, Claudie Poulet

Compte tenu de la gravité de la situation suite à la pandémie qui sévit actuellement et un arrêt total de la structure qui en découle, le président déplore le manque de mobilisation de tous les membres du bureau à participer à cette réunion. Cette rencontre était très importante pour débattre sur "*l'après qui se sera plus comme avant*". Le contexte actuel est de nous serrer "les coudes" (distanciation oblige à plus d'un mètre) ou chacun doit s'exprimer en apportant le plus d'éléments ou d'idées possibles, où chaque avis compte, pour assurer un retour pour tous dans les meilleurs conditions.

Bilan financier au 31 mars :

CRCA : Compte courant : 13 393 €

Livret : 77 065,10 €

Compte courant FCC : 824,79 €

Infos divers :

- Le plein de fuel a été fait courant mars.
- Nos 2 salariées ne travaillent plus et sont payées en temps partiel depuis le 16 mars, et ce, jusqu'au 1er juin voire possible jusqu'à fin août.
- Plusieurs locations de particulier pour la salle ont été annulées.
- La deuxième partie du festival théâtre a été annulée, une possibilité de report peut être fin septembre.
- Toutes les manifestations prévues entre le 16 mars et le 31 août sont annulées en raison de la situation sanitaire.
- Le tournoi de pétanque (prévu le 16 mai) est reporté au 12 septembre.
- Estelle Ragot (la femme de ménage) envisageait de se marier courant août mais a dû reporter en 2021. Nous envisageons de lui faire un cadeau.
- L'assemblée générale sera proposée le 11 septembre et se déroulera à la MJC de Charmont après une réunion de C.A. fin août.

Investissement :

- La troupe Colaverdey souhaiterait une sonorisation individuelle avec 10 casques pour les malentendants pour un budget de 2 300€ environ.

Une autre idée serait de sonoriser la salle pour la moitié de ce même budget et pourrait être itinérante... Des devis seront à l'étude.

Pour les sections :

Suite à la crise sanitaire de ce dernier trimestre, nous ne sommes pas tenus de rembourser les adhérents.

- En générale, il y a entre 33 et 35 séances par saison mais avec le confinement, il y en a une douzaine qui ne sera pas effectuées. Compte tenu que nous avons une aide de l'état (chômage partiel) pour le salarié de la section anglais, nous sommes obligés de rembourser les adhérents pour ce 3ème trimestre non effectué.
- Pour les autres sections, réfléchir si nous remboursons ou pas ou partiellement et comment les dédommager (soit de proposer à l'adhérent un remboursement ou un avoir pour l'année suivante ou de déduire la somme en "don" sur sa prochaine déclaration fiscale- réflexion de notre avocat en cours)

- Prévoir une réunion avec les responsables de section, peut être fin juin cela dépend de la situation sanitaire.

- Avec les gestes barrières, le Club ADO va être très compliqué à organiser cette année, surtout pour les animations, pas de sortie en bus, gestes barrières, distanciation... Nous pensons donc qu'il est préférable de ne pas ouvrir cette section en juillet.

- Le judo a enregistré, encore cette année, que très peu d'inscrit (6 judokas) avec parfois qu'un seul judoka en séance. Même situation pour la section Zumba. Le groupe est motivé pour se rencontrer chaque mercredi mais que seulement 13 inscriptions.

La mutualisation de toutes les sections et surtout les animations au cours de l'année, nous permettent de maintenir ces 2 sections, malgré tout, la saison prochaine. Si la situation perdure, nous aviserons pour la suite à donner à ces 2 groupes.

Rentrée 2020/2021

Avec un dossier proposé par le CNEA, nous avons vu toutes les contraintes sanitaires que nous allons devoir subir pour la rentrée prochaine.

A aujourd'hui, l'organisation de la reprise des sections en septembre, par rapport aux nouvelles normes sanitaires, va être plus encadré car il faudra (liste non exhaustive) :

- **Avant et après la séance.**

- Se désinfecter les mains.
- Prévoir du temps entre chaque section pour les désinfections et l'aération des locaux.
- Désinfecter les poignées de toutes les portes.
- Désinfecter l'abattant des WC après chaque passage ainsi que les lavabos.
- Désinfecter les chaises et autres accessoires utilisés, idem pour toutes les salles occupées.
- Respecter la distanciation et prévoir 4 m2 pour chaque personne (la grande salle de 200 m2 peut contenir maxi 50 personnes).
- Prévoir une entrée différente de la sortie, les personnes ne doivent pas se croiser.
- Idem pour les toilettes, une personne à la fois et un accès à sens unique par le couloir.

...

Séance terminée à 22h00

Le Président
Christian LABY

la secrétaire
Martine bras